

## CONSEIL COMMUNAL

p.a. Secrétariat municipal

Rue Centrale 1

Case postale 64

1880 Bex

### Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du 11 mai 2022

#### Préavis no 2022/05

#### Concernant : **Règlement communal des sépultures et du cimetière**

Le conseil communal de Bex,

- vu le préavis municipal;
- oui le rapport de la commission chargée d'étudier cette requête ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- après acceptation de l'amendement n° 1, par 46 oui et une abstention
- après acceptation de l'amendement n° 2, à l'unanimité
- après acceptation de l'amendement n° 3, à l'unanimité
- après acceptation de l'amendement n° 4, à l'unanimité
- après acceptation de l'amendement n° 5, à l'unanimité
- après acceptation de l'amendement n° 6, à l'unanimité
- après acceptation de l'amendement n° 7, à l'unanimité

décide à l'unanimité

- a) d'approuver le nouveau Règlement communal des sépultures et du cimetière ainsi que son annexe « Tarifs des inhumations »;
- b) de soumettre ce règlement au canton pour approbation.

Ainsi délibéré en séance du 11 mai 2022

Au nom du Conseil communal :

Le Président :



Baptiste Guérin

La Secrétaire:



Martine Payot